



L'Afnic est labellisée "Engagé RSE Confirmé" et "Responsibility Europe" par AFNOR Certification

Avec l'obtention de ces deux labels, l'Afnic marque un nouveau jalon dans sa politique RSE, démontrant son engagement constant depuis plus de 25 ans et sa contribution effective aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies.

Montigny-le-Bretonneux, le 25 septembre 2023 – L'Afnic, association en charge de plusieurs extensions parmi lesquelles le .fr, annonce aujourd'hui avoir obtenu les labels "Engagé RSE" niveau confirmé (avec 662 points sur 1 000) et "Responsibility Europe" d'AFNOR Certification.

- **"Engagé RSE"** est un label extrêmement exigeant qui évalue, à travers 196 questions, plus de 50 critères selon la norme ISO 26000 et les Objectifs de développement durable de l'ONU, au moyen d'une évaluation sur site approfondie et d'entretiens avec des représentants de la direction, des salariés et des parties prenantes externes. Le label "Engagé RSE" atteste de l'intégralité et de la cohérence de la démarche d'amélioration continue en matière de RSE de l'Afnic en mesurant à la fois les pratiques et les résultats obtenus de manière pluriannuelle.
- Le label **"Responsibility Europe"** a été créé à l'initiative du Groupe AFNOR (France), de l'INDR (Luxembourg) et d'Ecoparc (Suisse). Il réunit des labels RSE de premier plan, exigeants et pragmatiques, tels que le label "Engagé RSE". Le label "Responsibility Europe" apporte à l'Afnic une reconnaissance internationale de la valeur de sa démarche RSE et de sa contribution aux Objectifs de développement durable.

« C'est non sans fierté que nous recevons aujourd'hui les labels "Engagé RSE confirmé" et "Responsibility Europe" d'AFNOR Certification », déclare Virginie Navailles, Responsable des démarches transversales RSE de l'Afnic. « Ces distinctions incarnent notre engagement à répondre à nos impacts sur la société, l'économie et l'environnement et notre volonté de progresser dans tous les domaines de la responsabilité sociale des entreprises, en collaboration avec l'ensemble de nos parties prenantes. A l'Afnic, nous croyons en un avenir où les entreprises jouent un rôle essentiel dans la construction d'une société plus durable et solidaire. Les labels "Engagé RSE" et "Responsibility Europe" sont un parfait reflet de cette vision. »



À propos de l'Afnic

L'Afnic est l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération. Elle est l'office d'enregistrement désigné par l'État pour la gestion des noms de domaine en .fr. Elle gère également les extensions ultramarines .re (Île de la Réunion), .pm (Saint-Pierre et Miquelon), .tf (Terres australes et antarctiques françaises), .wf (Wallis et Futuna) et .yt (Mayotte).

Outre la gestion des extensions françaises de l'internet, le rôle de l'Afnic s'inscrit dans une mission d'intérêt général plus large, qui consiste à contribuer au quotidien, grâce aux efforts de ses équipes et de ses membres, à un internet sûr et stable, ouvert aux innovations et où la communauté internet française joue un rôle de premier plan. Ainsi, l'Afnic, association à but non lucratif, s'engage à verser annuellement 11 % de son Chiffre d'Affaires lié aux activités du .fr à des actions d'intérêt général, en affectant notamment 1,3 million d'Euros chaque année à la [Fondation Afnic pour la Solidarité numérique](#).

L'Afnic est également l'opérateur technique de registre d'entreprises et collectivités ayant choisi d'avoir leur propre extension, telle que .paris, .bzh, .alsace, .corsica, .mma, .ovh, .leclerc ou .snf.

Fondée en 1997 et basée à Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Afnic compte aujourd'hui plus de 90 collaborateurs.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.afnic.fr.

Contacts presse Afnic

Nathalie Riera – 06 82 83 34 20 – nathalie@barthelemyconseil.com

Hélène Gosset – 06 12 72 89 20 – helene@barthelemyconseil.com